



**ASSOCIATION POUR LA DEFENSE
DES INTÉRÊTS DU QUARTIER D'ALT**

MAI 2001

Aux habitantes et habitants du Quartier d'Alt.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Cet avis tient lieu de convocation !

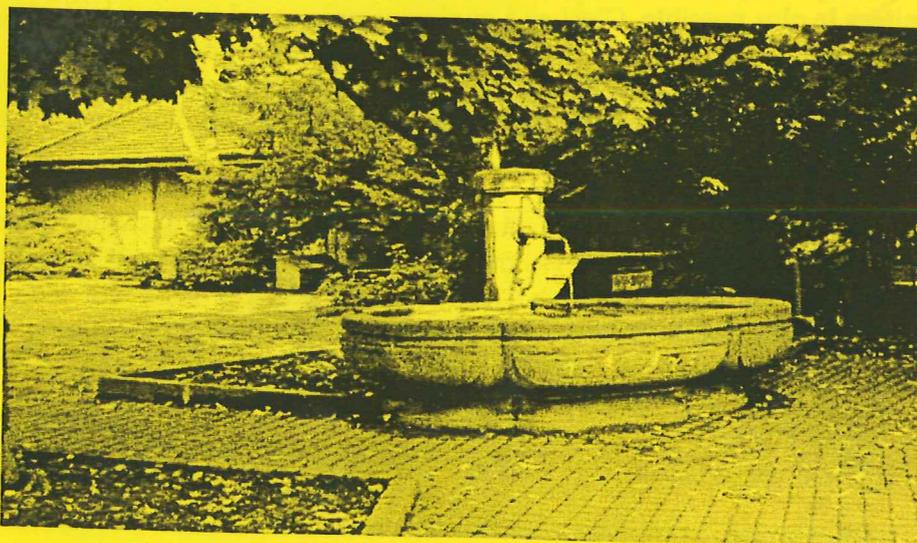
L'assemblée générale ordinaire de l'Association pour la Défense des Intérêts du Quartier d'Alt se tiendra

le mardi 12 juin à 20 heures,

au foyer Beauséjour, ancien foyer de la jeune fille, rue Joseph-Piller 4.

Ordre du jour.

- 1- **Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée.**
Le procès-verbal peut être consulté chez M. F. Badoud, rue Marcello 7 ou chez M. P. Multone, rue Grimoux 2. Sa lecture ne sera faite que sur demande.
- 2- **Rapport d'activité du Comité.**
- 3- **Présentation et approbation des comptes.**
- 4- **Décharge pour la période écoulée.**
- 5- **Changements au Comité.**
- 6- **Discussion générale.**
- 7- **Informations, communications et divers.**





ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DES INTÉRÊTS DU QUARTIER D'ALT

MAI 2001

LE MOT DU PRESIDENT

Voilà plus de 2 ans, nous étions réunis au Jardin anglais pendant trois jours autour du thème de l'Arsen'ALT. Les enfants, les ados et les adultes avaient pendant plusieurs mois préparé cette fête. Mais quelques jours avant, tout fut bouleversé par l'annonce surprise de l'implantation de l'UST dans le quartier. L'Assemblée générale qui devait clore ces trois jours de fête tourna en une assemblée de citoyens inquiets et habités du sentiment d'avoir été trompés.

De ce fait l'attention et les préoccupations des habitants se sont concentrées sur l'UST, ses nuisances potentielles, réelles ou supposées et la façon de s'en protéger. Le journal du mois de novembre vous a tenus informés de ce qui a été fait. Les six derniers mois ont été marqués par une activité très intense qui a impliqué un nombre élevé de participants. Nombre d'entre vous, habitués de la Garderie, du Jardin anglais, propriétaires et responsables d'immeubles peuvent en témoigner, sans parler des représentants de l'Etat, des écoles, de la Commune et de l'UST. Merci de votre participation à toutes et à tous.

Le comité a jugé qu'il serait intéressant pour tous les habitants que les responsables de l'UST donnent quelques informations sur les activités qu'ils mènent à la rue d'Alt. De ce fait vous trouverez dans ce numéro un article dont ils sont les auteurs.

Pour ma part, je relève qu'un dialogue constructif s'est instauré entre les différents acteurs qui se sont rencontrés au cours des nombreuses réunions de travail (plus de 20 réunions). Je crois pouvoir dire sans crainte que ce sentiment est partagé par celles et ceux du quartier qui y ont participé.

Les conditions d'un dialogue de bonne qualité avec les représentants de la santé publique, de l'UST, de la police cantonale et de l'édilité existent aujourd'hui. Il s'agit d'en tirer parti pour que les nuisances liées à la présence de l'UST dans le quartier soient limitées le plus possible. C'est ce à quoi nous nous attachons.

D'Arsen'ALT, plus grand-chose depuis, me direz vous ! C'est vrai et faux. En silence, du travail a été accompli. J'espère que nous pourrons très bientôt vous en parler concrètement.

Vous avez sans doute remarqué que la population du quartier a changé plus que d'habitude cette dernière année. L'Assemblée générale doit permettre d'accueillir les nouveaux arrivés. Invitez-y vos nouveaux voisins ! Quant à ceux qui s'en vont, souvent avec un pincement au cœur, nous trouverons sûrement un moyen de ne pas les oublier.

Pierre Multone



**ASSOCIATION POUR LA DEFENSE
DES INTÉRÊTS DU QUARTIER D'ALT**

MAI 2001

Carnaval

Lettre écrite par les élèves de troisième année de l'école du Bourg à leurs correspondants en Bretagne et qui relate le carnaval du quartier.



Chers Correspondants,

Le vendredi 23 février, tous les élèves de l'école du Bourg ont participé au Carnaval en faisant un cortège autour de notre quartier. Presque tous les enfants étaient déguisés ou maquillés. Certains étaient costumés en militaires, batman, cow-boys, sorcières, gitanes etc... Nous n'avons pas le droit de prendre des pétards et des sprays.

Après le cortège, nous avons brûlé le rababou pour enlever tous les soucis de l'année et dire au revoir à l'hiver. (C'est un pantin fabriqué avec du carton, des feuilles et des déchets).

A la fin nous avons bu du thé chaud.

Nous espérons que vous allez nous répondre et nous répondrons à nos questions dans une prochaine lettre.

Joyeuses Pâques

Cotisations 2000

En annexe vous trouverez un bulletin de versement. Les prix sont restés les mêmes que pour l'an passé. Nous vous remercions d'avance.

Membre locataire :	20.-
Membre propriétaire et/ou commerçant :	50.-

Le versement de la cotisation vous inscrit comme membre de l'Association.



ASSOCIATION POUR LA DEFENSE
DES INTÉRÊTS DU QUARTIER D'ALT

MAI 2001



Ecole maternelle du quartier d'Alt

Inscription pour l'année scolaire 2001-2002

Adresse de l'école maternelle: **Rue Aloys-Mooser 3** tél. 026/ 322 21 27

Jardinière d'enfants: **Mme Françoise Lambert, Montiver 18, 1723 Marly**

1. Maternelle des petits: 3 ans révolus au 30 avril 2001 (toléré jusqu'au 31 juillet 2001). Un demi-jour par semaine, le **mardi matin**. Possibilité d'un deuxième demi-jour, le vendredi matin avec les plus grands.

2. Maternelle des grands: 4 ans révolus au 30 avril 2001 (toléré jusqu'au 31 juillet 2001) Deux ou trois demi-jours par semaine, le **lundi matin** et le **mercredi matin** sont **obligatoires**, le vendredi matin est à choix.

Le coût varie selon le revenu des parents et le nombre d'enfants à charge (l'échelle des tarifs mensuels est disponible sur demande; à titre d'exemple, pour deux matinées par semaine, le montant s'élève à 120 CHF par mois, ceci pour une famille avec deux enfants disposant d'un revenu annuel brut, sans allocations familiales, de 65'000.-).

L'inscription est à retourner le plus rapidement possible à **Mme Françoise Lambert** qui est également à disposition pour tout autre renseignement.

Nom et prénom de l'enfant:

Date de naissance:

Prénom du père ou de la mère:

Adresse et téléphone:

1) J'inscris mon enfant à la maternelle des petits:
 mardi matin de 9h à 11h (obligatoire)
 vendredi matin de 9h à 11h (à choix)

2) J'inscris mon enfant à la maternelle des grands:
 lundi matin de 9h à 11h (obligatoire)
 mercredi matin de 9h à 11h (obligatoire)
 vendredi matin de 9h à 11h (à choix)

Date: Signature:

Une confirmation écrite vous sera envoyée dans le courant du mois de juin.



ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DES INTÉRÊTS DU QUARTIER D'ALT

MAI 2001

Quelle garderie désirons nous ?

Au début mai, le groupe jeunesse responsable de la garderie a envoyé un **questionnaire** à toutes les familles du quartier et des environs ayant des enfants jusqu'à 6 ans. Notre but est de mieux connaître les besoins et attentes des parents et des enfants par rapport à nos structures d'accueil, que ce soit l'école maternelle ou la garderie. Les questionnaires complétés nous reviennent nombreux et, dans la mesure du possible nous en tiendrons compte pour organiser la rentrée d'automne. Les résultats complets de cette enquête seront publiés dans le prochain journal du quartier. Merci à tous les parents qui ne l'ont pas encore fait de nous retourner le questionnaire au plus vite.

Des questionnaires supplémentaires sont disponibles chez Chantal Compagnon, rue Marcello 7.

Chantal Compagnon

Fête des familles.

Cette année la fête des familles aura lieu le samedi **1er septembre** et se tiendra au Jardin anglais comme d'habitude. Les responsables des stands des années antérieures se tiendront informé(e)s auprès de Chantal Compagnon. Que celles et ceux qui auraient de bonnes idées ou tout simplement l'envie de préparer quelque chose de bon et d'original l'expriment également à Chantal ! La météo s'annonce aussi belle que pour l'an passé.....alors réservez cette date dès aujourd'hui.

Sortie des aînés.

Les préparatifs pour la Sortie des Aînés sont déjà en route. Sonja Aerne vous emmènera à nouveau dans une ambiance amicale vers une destination qui vous ravira. Réservez donc déjà maintenant la date du vendredi 21 septembre. De plus amples informations suivront au cours de l'été.

Les chiens et leurs déjections.

Un groupe de travail s'est penché sur le problème des chiens qui n'étaient pas tenus en laisse et qui faisaient peur tant aux enfants qu'aux parents. Aux travaux de ce groupe ont participé non seulement les enfants de la Garderie avec les responsables mais également des représentants de l'UST et des patients de l'UST qui ont des chiens. Suite à cette réunion des affiches ont été placées demandant que les chiens soient tenus en laisse. Malheureusement le service communal responsable des parcs et jardins n'a pas jugé utile de mettre dans le quartier quelques panneaux idoines, comme ceux que l'on voit au Jardin anglais près de l'église St Pierre par exemple. Bien que le règlement demande que les chiens soient tenus en laisse on ne peut pas attendre que ceux-ci exigent qu'on la leur passe...



ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DES INTÉRÊTS DU QUARTIER D'ALT

MAI 2001

Reste le problème des crottes de chiens. Le groupe qui s'est réuni récemment a relevé que ces déjections qui se trouvent sur les trottoirs, devant les descentes de garages etc. sont le fait non seulement des chiens appartenant aux patients de l'UST mais également à certains habitants du quartier ! Le groupe de travail a recommandé que tous les propriétaires de chiens respectent impérativement la voie publique notamment les trottoirs, et les places de jeux.

Les voies publiques du quartier ne sont pas destinées à recevoir les crottes des animaux domestiques. Elles sont avant tout réservées à la circulation des êtres humains. Pensons surtout à nos enfants et aux personnes âgées.

Présentation de l'Unité Spécialisée en Toxicomanie (UST)

HISTORIQUE

Depuis la fin des années 70, le suivi ambulatoire des personnes toxico-dépendantes est effectué par le Centre Psycho-social de Fribourg; d'abord dans le quartier de Pérolles jusqu'en 1990, puis dans celui du Jura jusqu'au printemps 1994.

En mars 1994 s'est créée, dans les locaux de la fondation du Tremplin, mais toujours rattachée au Centre Psycho-social, l'Unité Spécialisée en Toxicomanie. L'idée était alors de faire étroitement collaborer deux institutions, le CPS qui fournirait le personnel psycho-médical, et le Tremplin le personnel social et éducatif.

Par la suite, du fait de locaux étroits et peu fonctionnels, de l'accroissement du nombre de patients, de la diversification de l'offre thérapeutique, L'UST s'est mise à la recherche de nouveaux locaux, qu'elle a finalement trouvés à la rue d'Alt no3, où elle a emménagé le 16 juin 1999.

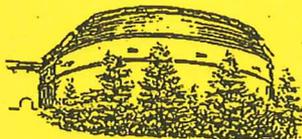
MISSION

Assurer la prise en charge psycho-médicale ambulatoire des personnes toxico-dépendantes établies dans le canton de Fribourg.

EQUIPE THERAPEUTIQUE

Equipe pluridisciplinaire de professionnels de la santé spécialement formés dans le domaine des dépendances, composée de :

- 1 médecin psychiatre responsable (50%)
- 2 médecins psychiatres assistants (100%)
- 1 médecin généraliste (30%)
- 1 psychologue (50%)
- 1 infirmier responsable (100%)
- 4 infirmiers (ères) (300%)
- 1 assistante médicale (50%)



ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DES INTERETS DU QUARTIER D'ALT

MAI 2001

HEURES D'OUVERTURE

Du Lundi au Vendredi, de 8h00 à 13h00, et de 14h15 à 19h00.

L'UST est fermée les Week-end et jours fériés.

OBJECTIFS GENERAUX

L'objectif principal de l'UST est de favoriser l'entrée et le maintien des personnes toxico-dépendantes dans un réseau sanitaire, ce qui leur permettra par la suite de sortir du milieu de la drogue, d'éviter les conduites à risques (criminalité, prostitution...), d'améliorer leur santé physique et mentale, de se réinsérer socio-professionnellement et de préparer à une vie indépendante des drogues.

OFFRES THERAPEUTIQUES

En premier de l'information et des conseils aux utilisateurs et à leurs proches au sujet des drogues, de la dépendance et des différentes thérapies existantes dans le canton.

Puis des consultations spécialisées lors d'une demande d'aide, faites par les infirmières, les infirmiers, les médecins ou le psychologue.

Des soins somatiques et de premier secours, ainsi que des suivis de soutien psychologique ou de psychothérapie.

De la prévention de rechute au moyen de groupes thérapeutiques et de médicaments annulant les effets de l'héroïne.

Des traitements médicamenteux pour effectuer des sevrages d'héroïne en 15 jours ou en 2 mois.

Des traitements de substitution de l'héroïne par de la méthadone (orale ou injectable) ou par de la buprénorphine; le but est alors de remplacer une drogue illégale et dangereuse par un médicament légal et contrôlé médicalement.

STATISTIQUES

En mars 2001, les patients de l'UST étaient composés de:

Hommes 75% âge moyen 29 ans
Femmes 25% âge moyen 27 ans

Qui se répartissaient ainsi dans les différents programmes:

Méthadone orale	161
En pharmacie	39
Buprénorphine	4
Méthadone injectable	15
Sevrages effectués	7
Total	226

Nous sommes conscients qu'il s'agit là d'une présentation succincte et quelque peu administrative de notre unité et de son activité; c'est pourquoi nous invitons toutes les personnes du quartier intéressées à en savoir plus sur nos activités ou notre clientèle, ou qui veulent nous faire part de leurs remarques, questions ou expériences



ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DES INTÉRÊTS DU QUARTIER D'ALT

MAI 2001

personnelles, à nous contacter par téléphone, prendre RDV avec les personnes de contact, ou simplement à nous rendre visite dans nos locaux .

COORDONNÉES DES PERSONNES DE CONTACT :

Mme Anne-Marie Bulliard, assistante médicale e-mail. bulliardam@fr.ch
Dr. Claude Uehlinger, médecin chef uehlingerc@fr.ch
Mr Alain Bochud, infirmier responsable bochuda@fr.ch

Unité Spécialisée en Toxicomanie
Rue d'Alt no 3
1700 Fribourg
tél. 347.21.11
fax. 347.21.10

Par la suite, dans d'autres numéros, nous aborderons plus en détails des thèmes comme la politique fédérale en matière de drogue, les différentes substances, l'utilité de la méthadone, l'accompagnement psychologique, etc...

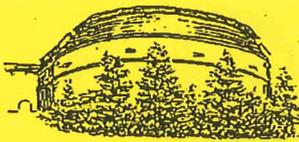
Adresses utiles

Pour mémoire, voici la liste des personnes du quartier qui peuvent vous donner des informations sur l'évolution des relations entre l'Association et l'UST ainsi que sur les mesures prises pour limiter les nuisances due à la toxicomanie. Les relations se font au sein de différents groupes et font intervenir outre les habitants du quartier, le personnel et les patients de l'UST, des représentants de l'Etat, de la Commune, de la police cantonale et des écoles.

Mme Roselyne Vouilloz-Rio	tél. 322 53 63
M. Bernard Spielmann	tél. 322 60 71
M. Walter Aerne	tél. 322 23 36
M. Olivier Gross	tél. 323 25 39

Membres du Comité de l'Association :

Mme Isabelle Räber	tél. 322 57 60
Mme Barbara Dietrich	tél. 323 41 91
Mme Chantal Compagnon	tél. 322 35 43
M. Juergen Menninger	tél. 322 58 42
M. Eric Boillat	tél. 322 28 68
M. François Badoud	tél. 322 27 60
M. Pierre Multone	tél. 322 26 30



**ASSOCIATION POUR LA DEFENSE
DES INTÉRÊTS DU QUARTIER D'ALT**

MAI 2001

Le souper de carême

Le souper de carême a fait doublement des heureux ; tout d'abord celles et ceux qui y ont participé, puis celles et ceux qui ont reçu le produit de la collecte. Cette année, la soirée a réuni dans la salle du foyer Beauséjour, autour d'une soupe de chalet et devant une montagne de gâteaux, des dizaines de visages réjouis. Merci à celles qui nous ont réunis de façon si joyeuse. Nous avons reçu une lettre de remerciements que l'Association destinataire de la recette nous a fait parvenir.

Barbara Dietrich

*ASSOCIATION MICHEL
PARRAINAGE ECOLES
SUISSE - BURKINA
Case postale 6518
1211 Genève
CCP : 19-11710-0*

Genève, le 4 mai 2001

Aux habitants du Quartier d'Alt,

Lors de votre traditionnelle soirée organisée à l'occasion de la soupe de Carême, la somme de 1500.- fr. a été récoltée. Nous tenons tout naturellement à vous remercier chaleureusement de votre générosité et de l'intérêt dont vous avez fait preuve à l'égard de notre action en faveur des orphelins et des enfants démunis d'un quartier de Ouagadougou au Burkina Faso.

Le Burkina Faso doit actuellement faire face à une pénurie sévère d'eau et de céréales résultant de la très mauvaise saison des pluies de l'année dernière. Le prix du mil et du riz est en constante augmentation depuis le début de l'hiver 2001 et nombre de familles ne peuvent d'ores et déjà plus se procurer ces deux produits qui constituent pourtant la base de leur alimentation. Le gouvernement burkinabè a récemment lancé un appel à l'aide aux différents états européens et à l'ensemble des organisations non gouvernementales actives dans ce pays. Il désire procéder à des achats massifs de céréales de manière à pouvoir en revendre à prix bas ou en distribuer gratuitement aux populations les plus déshéritées.

L'Ecole St. Dominique a elle aussi dû faire face à une augmentation importante et inhabituelle de son budget relatif à l'acquisition des produits alimentaires destinés aux orphelins et enfants démunis qu'elle soutient. Votre don nous est ainsi parvenu à point nommé pour nous permettre de financer le renchérissement de ces céréales.

Notre équipe burkinabè se joint à nous pour vous adresser à tous nos vifs remerciements pour votre geste et nos meilleures salutations.

*Pour le comité
Patrick Becker*



ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DES INTÉRÊTS DU QUARTIER D'ALT

MAI 2001

Radio quartier d'Alt souffle ses cinq bougies

Le 24 mai 1996 à 18h, Radio quartier d'Alt émet pour la première fois. L'émission, préalablement enregistrée, débute par une interview de Gilberte Boesch, qui nous parle de son papa, décédé à l'âge de 110 ans. Julien, qui animait déjà Reporter, nous parle du barrage de la Maigrauge. On enchaîne avec un compte rendu du match de Fribourg Olympic, qui recevait Monthey, par Philippe Humbert. 19h, fin de l'émission. Notre rêve s'était enfin réalisé : faire de la radio ! À la fermeture des micros, vous étiez nombreuses et nombreux à être venus nous rendre visite et fêter cette première.

La grande inconnue était de savoir si nous allions tenir la cadence d'une émission par semaine. Après cinq ans, la réponse est là ! De 2 à 3 animateurs, Radio quartier d'Alt - RQDA - compte actuellement une quinzaine de passionnés. Son studio et le matériel se sont peu à peu professionnalisés, et par là même le contenu des programmes.



Aujourd'hui, RQDA émet en continu avec une émission hebdomadaire rediffusée du vendredi au mardi ; le reste de la semaine, place à la musique ! Le programme est stable, mais des émissions spéciales (fête du quartier, festival du Belluard, ...) reviennent régulièrement sur la vie du quartier. Depuis le début de l'année, un site Internet vous propose de retrouver les émissions ainsi que de nous écouter dans le monde entier. Du son, mais également des images, des liens et des compléments d'information vous y sont proposés.

Radio quartier d'Alt se veut un tremplin pour une profession future dans le domaine des médias. Pour preuve, Sébastien Clément travaille désormais à la Radio Jura Bernois, à Tavannes. RQDA reste ouverte à tous, si vous avez entre 14 et 30 ans et que la radio vous intéresse. Nous sommes également ouvert à communiquer vos expositions, spectacles ou animations ; n'hésitez pas à nous contacter !

Le **vendredi 25 mai 2001**, pour fêter les 5 premières années d'existence de votre radio, nous organisons une grande émission spéciale avec des rétrospectives, un best of, des invités et d'autres surprises **en direct du jardin anglais dès 17h**. Vous y êtes évidemment cordialement invités, ainsi qu'à l'apéritif qui suivra. **Nous vous attendons nombreuses et nombreux !**

L'équipe de Radio quartier d'Alt

Le site de la radio se trouve sur www.rqda.ch.
Pour nous contacter, appelez le **026/322.88.48**.